



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **23 mars 2015**

Délibération n° 2015-0225

commission principale : **éducation, culture, patrimoine et sport**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Ligue d'athlétisme Rhône-Alpes pour l'organisation des championnats du Monde d'athlétisme vétérans du 4 au 16 août 2015

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction attractivité et relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Galliano

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 158

Date de convocation du Conseil : mardi 3 mars 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 25 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mme Burillon, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Mme Ghemri, M. Gillet, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, M. Roche, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Belaziz (pouvoir à M. Lung), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Mme Sarselli (pouvoir à Mme Reynard).

Conseil du 23 mars 2015**Délibération n° 2015-0225**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Ligue d'athlétisme Rhône-Alpes pour l'organisation des championnats du Monde d'athlétisme vétérans du 4 au 16 août 2015**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Pôle développement économique et international, emploi, insertion - Direction attractivité et relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 février 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon souhaite soutenir la Ligue d'athlétisme Rhône-Alpes (LARA) pour l'organisation des championnats du Monde d'athlétisme vétérans qui auront lieu à Lyon en août 2015.

Les championnats du Monde d'athlétisme vétérans sont à l'initiative de la World Masters Athletics (WMA). La WMA a confié l'organisation des championnats à la LARA suite à une candidature construite avec le Bureau des congrès et des salons de l'Office de tourisme. La LARA est pilote et garante de l'organisation de ces championnats à Lyon et sous son égide, un comité d'organisation local s'est mis en place.

Cette compétition s'adresse à des athlètes vétérans (à partir de 35 ans) et concerne toutes les disciplines de l'athlétisme. Au-delà de l'aspect sportif de l'événement, cette manifestation représente une occasion unique de promouvoir la pratique régulière et à tout âge d'une activité physique et sportive.

La LARA est une association créée le 2 janvier 2003, qui a pour objet de développer et contrôler la pratique de l'athlétisme sous toutes ses formes et d'assurer la représentation de cette discipline sur le plan régional. Le projet des championnats du Monde d'athlétisme vétérans s'inscrit dans la logique de développement poursuivie par la LARA depuis 8 ans sur la dynamique du "sport santé".

Les championnats se dérouleront du 4 au 16 août 2015 et réuniront environ 8 000 athlètes et 3 000 accompagnants, en provenance de 115 pays.

a) - Objectifs

Le soutien de la Métropole de Lyon pour l'organisation de l'édition 2015 des championnats du Monde d'athlétisme vétérans s'inscrit en premier lieu dans le cadre de sa politique dédiée au tourisme d'affaires, qui vise à attirer à Lyon de grands événements internationaux, générant des retombées économiques significatives pour le territoire (hôtellerie, restauration et commerces) et contribuant à son attractivité.

Les championnats du Monde d'athlétisme vétérans répondent à cet enjeu puisqu'ils rassembleront pendant 12 jours, au mois d'août, période la plus "creuse" de l'année en termes de fréquentation hôtelière, près de 13 000 participants en provenance du monde entier. Sur la base d'une dépense journalière de 100 € par personne, les retombées directes générées par cet événement sur l'agglomération lyonnaise peuvent ainsi être estimées à 15 M€ à minima.

Les championnats du Monde d'athlétisme vétérans représentent également l'opportunité de valoriser la pratique de l'athlétisme et du sport en général ainsi que leurs bienfaits sur la santé des pratiquants, quels que soient leur âge.

b) - Budget prévisionnel

Le budget pour l'organisation des championnats du Monde d'athlétisme vétérans est estimé à environ 2 M€.

Budget prévisionnel présenté par la LARA

Charges	Montant (en K€)	Produits	Montant (en K€)
Reversement à la WMA (World Masters Athletics)	290 400	Cotisations	1 086 000
Fonctionnement et organisation	397 400	Partenariat privé	143 500
Services aux athlètes (navettes, sacs de bienvenue, guides des athlètes, maillots)	162 000	Fonds propres	62 910
Communication et de promotion	182 100	Autres produits	33 840
Comité d'organisation local (déplacements et opérations promotionnelles depuis 3 ans)	100 200	Subvention Métropole de Lyon	50 000
Protocole et médailles (2000 médailles, podium)	52 000	Subvention Ville de Lyon (50K€ subvention + 50K€ valorisation logistique)	100 000
Charges de personnel	190 000	Subventions Villes de Bron et Vénissieux	100 000
Charges liées aux 300 jurys et 800 bénévoles (textile, transport, repas et logement pendant 12 jours)	476 000	Subvention Région Rhône-Alpes	223 500
Frais médicaux et de sécurité	90 900	Subventions Etat	140 250
Autres charges financières (intérêts)	9 000	Subvention Comité d'athlétisme départemental du Rhône	10 000
Total	1 950 000	Total	1 950 000

A noter que le Bureau des congrès et des salons de l'Office de tourisme déploiera dans le cadre des championnats du Monde d'athlétisme vétérans, en partenariat avec la Métropole de Lyon et les partenaires du tourisme lyonnais, un dispositif d'accueil spécifique pour les participants équivalent à la "Lyon Welcome Attitude" (accueil et signalétique dans les gares, à l'aéroport, dans les transports en commun et dans la ville, programme touristique, etc.).

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 50 000 € au profit de la Ligue d'athlétisme Rhône-Alpes (LARA) pour l'organisation des championnats du Monde d'athlétisme vétérans en 2015 à Lyon.

L'évaluation portera, notamment, sur le nombre total de participants aux championnats du Monde d'athlétisme vétérans ainsi que sur la part d'athlètes internationaux sur le nombre total de participants ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 50 000 € au profit de l'association Ligue d'athlétisme Rhône-Alpes (LARA) dans le cadre de l'organisation des championnats du Monde d'athlétisme vétérans qui auront lieu à Lyon du 4 au 16 août 2015,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Ligue d'athlétisme Rhône-Alpes (LARA) définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - compte 6574 - fonction 633 - opération n° 0P04O2637.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 26 mars 2015.